

COMMUNIQUE DE PRESSE

Protéger, prévenir, accompagner : 7 mois d'actions utiles au service de l'enfance

7 mois après sa nomination comme Haute-commissaire à l'Enfance, Sarah El Haïry bâtit son action pour garantir la protection des enfants, soutenir les parents et coordonner les politiques publiques de l'enfance. Elle a posé les bases d'une action nationale structurée, en lien avec les ministères, les collectivités, les associations et les professionnels.

1. Protection de l'enfance : des avancées concrètes

Plan de lutte des violences faites aux enfants :

- **Suivi du Plan national de lutte contre les violences faites aux enfants** : 22 actions coordonnées.
- **Nouvelle campagne nationale pour faire du 119 un réflexe citoyen** : lancée le 15 septembre (cinéma, web, gares, centres commerciaux) pour faire connaître le numéro et chat d'urgence.
- **Contrôle d'honorabilité des encadrants** : déploiement accéléré d'un système automatisé, **généralisation depuis 1^{er} octobre 2025**.
- **UAPED** : soutien actif au maillage national (une unité par tribunal judiciaire d'ici fin 2025) et préparation du rapport national demandé par le Garde des Sceaux.
- **CIIVISE** : suivi des recommandations clés (ordonnance de sûreté de l'enfant, encadrement des examens médico-légaux).
- **International** : la Haute-commissaire porte la voix de la France dans les enceintes multilatérales et engage des coopérations bilatérales stratégiques, afin de partager les bonnes pratiques et renforcer la réponse collective face aux violences et aux nouveaux défis qui touchent l'enfance.

Prévention sur l'exploitation sexuelle des mineurs et pédocriminalité :

- **Soutien aux projets associatifs** luttant contre l'exploitation sexuelle des mineurs.
- **Traque numérique** : mise en conformité du site « Bounty », successeur de Coco.

Aide sociale à l'enfance :

- **Participation au projet de loi** sur la protection de l'enfance.

- **Soutien et suivi du décret n°2025-940** définissant les principes d'organisation des villages d'enfance.

Protection face aux écrans :

- **Soutien et suivi de l'arrêté interdisant l'exposition des enfants de moins de 3 ans aux écrans** dans les lieux d'accueil du jeune enfant.
- **Soutien de l'interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans** à l'échelle nationale et internationale.

2. Soutien à la parentalité : un parcours inédit

- Des travaux sont en cours pour déployer des aides concrètes aux parents.
- **Mobilisation contre la tendance « No Kids »** : étude juridique lancée attestant de l'illégalité des établissements pratiquant le « No Kids », tables-rondes de sensibilisation avec les fédérations, travail en cours avec le Ministère du Tourisme pour obtenir un critère « pro-kids » sur les plateformes de réservation, lancement de la plateforme participative « Le Choix des Familles » pour remettre un prix aux établissements familiaux.
- **Préparation d'un guide de la parentalité en entreprise.**

3. Adoption : sécuriser et moderniser

- **Concertation nationale** sur le délaissement parental et la continuité affective, avec le **Conseil national de l'adoption** et le **CNPE**.
- Consultations organisées pour établir une **position claire de l'État sur la reconnaissance des dérives dans l'adoption internationale**.
- Travail engagé pour **revaloriser l'adoption simple** et rapprocher agréments, parrainage et familles d'accueil.

4. Petite enfance : renforcer le Service Public

- **Consultations avec le secteur** pour faire remonter les difficultés et valoriser les pratiques les plus efficaces.
- Appui aux **crèches familiales intégrées aux écoles**, aux **Maisons d'Assistants Maternels** et aux structures à horaires atypiques.
- **Participation aux négociations de la prochaine COG CNAF-État** pour garantir le financement durable.

5. Autres chantiers structurants

- **Convention citoyenne des temps de l'enfant** : suivi des travaux, contribution directe aux débats, remise du rapport attendue 23 novembre 2025.
- **Code de l'Enfant** : groupe d'experts installé pour étudier faisabilité et architecture juridique.

**Haut-commissaire
à l'Enfance**



- Préparation d'un **Comité interministériel à l'Enfance** pour 2026.
- Sensibilisation des **candidats aux élections municipales de 2026 pour promouvoir des « villes à hauteur d'enfant »** et rédaction d'un guide en ce sens.

« Protéger aujourd'hui, prévenir demain et accompagner toujours avec une méthode innovante : construire des partenariats solides, fédérer des coalitions d'acteurs publics et privés, renforcer la protection de l'enfance à travers des réseaux coordonnés, et expérimenter de nouveaux modèles de financement pour maximiser l'impact des actions en faveur des enfants. » Sarah El Haïry, Haute-commissaire à l'Enfance